

GÉORISQUES

Rapport de risques

 **Commune recherchée :**

37420 Beaumont-en-
Véron

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

6 Risques naturels identifiés :



INONDATION

 sur ma commune :

EXISTANT



REMONTÉE DE NAPPE

 sur ma commune :

EXISTANT



SÉISME

 sur ma commune :

FAIBLE



MOUVEMENTS DE TERRAIN

 sur ma commune :

EXISTANT



RETRAIT GONFLEMENT DES
ARGILES

 sur ma commune :

IMPORTANT



RADON

 sur ma commune :

FAIBLE

3 Risques technologiques identifiés :



NUCLÉAIRE

 sur ma commune :

CONCERNÉ



POLLUTION DES SOLS

 sur ma commune :

CONCERNÉ



RUPTURE DE BARRAGE

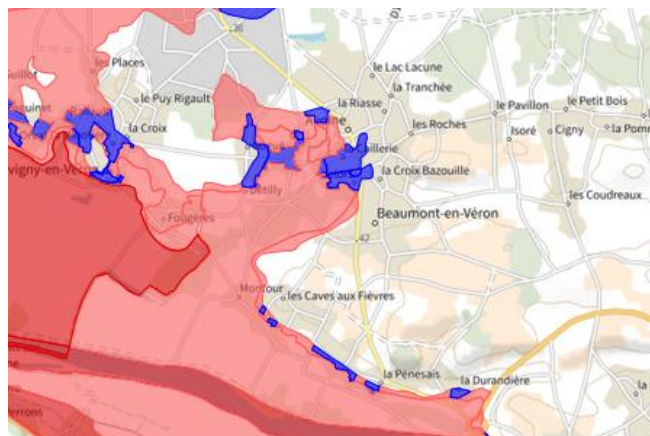
 sur ma commune :

CONCERNÉ

Risque d'inondation sur Beaumont-en-veron

Risque sur la commune **EXISTANT**

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.



Informations détaillées :



PPRN : PPRI - Val de Vienne (37DDT20090002)

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPRI - Val de Vienne a été approuvé sur votre commune.

Le PPR couvre les aléas suivants :

Inondation

Par une crue à débordement lent de cours d'eau

Votre commune est concernée par un plan de zonage couvrant les règlements suivants :

- 01 : Prescriptions hors zone d'aléa
- 02 : Prescriptions
- 03 : Interdiction
- 04 : Interdiction stricte

Date de prescription : 24/09/2009

Date d'approbation : 09/03/2012

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir le règlement complet et l'ensemble des détails du PPR, vous pouvez consulter [La page de détail de ce PPR](#).

Risque d'inondation sur Beaumont-en-veron



PPRN : PER sur la commune Beaumont-en-Véron (37DDT19850002)

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PER sur la commune Beaumont-en-Véron a été prescrit sur votre commune.

Le PPR couvre les aléas suivants :

[Inondation](#)

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

Date de prescription : 30/10/1985

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir le règlement complet et l'ensemble des détails du PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



AZI : Vallée de la Loire

L'atlas des zones inondables (AZI) vise à faciliter la connaissance des risques d'inondations par les collectivités territoriales, les services de l'État et le public.



DDRM : DDRM37

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

6 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

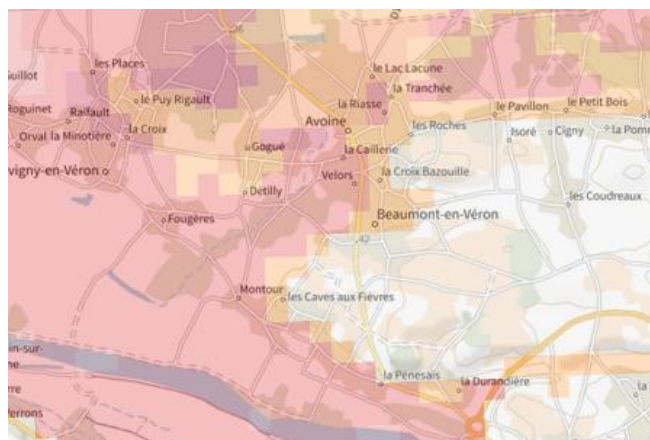
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
IOME2410127A	Inondations et/ou Coulées de Boue	29/03/2024	16/04/2024
INTE1324832A	Inondations et/ou Coulées de Boue	17/06/2013	26/10/2013
INTE9900627A	Inondations et/ou Coulées de Boue	25/12/1999	30/12/1999
INTE9900614A	Inondations et/ou Coulées de Boue	08/08/1999	11/02/2000
INTE9400269A	Inondations et/ou Coulées de Boue	24/12/1993	25/06/1994
NOR19830111	Inondations et/ou Coulées de Boue	08/12/1982	13/01/1983

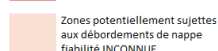
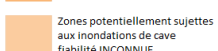
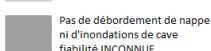
Risque de remontées de nappe sur Beaumont-en-veron

Risque sur la commune **EXISTANT**

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FORTE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité MOYENNE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FAIBLE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité INCONNUE

Informations détaillées :



REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

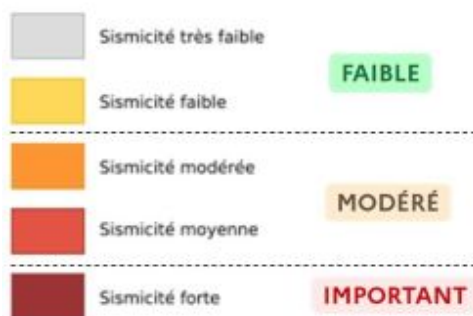
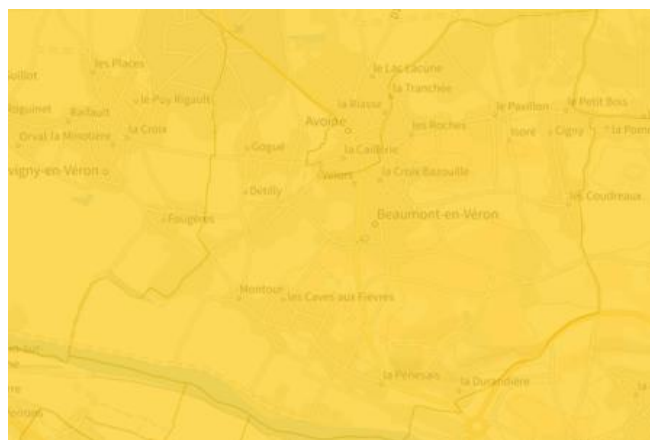
L'indication de fiabilité associé à votre zone est : FORTE

Risque de séisme sur Beaumont-en-veron

Risque sur la commune **FAIBLE**

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



Informations détaillées :



DDRM : **DDRM37**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Séisme](#)



SÉISME : **Échelle règlementaire et obligations associées**

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque sismique est de **2/5**.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de mouvements de terrain sur Beaumont-en-veron

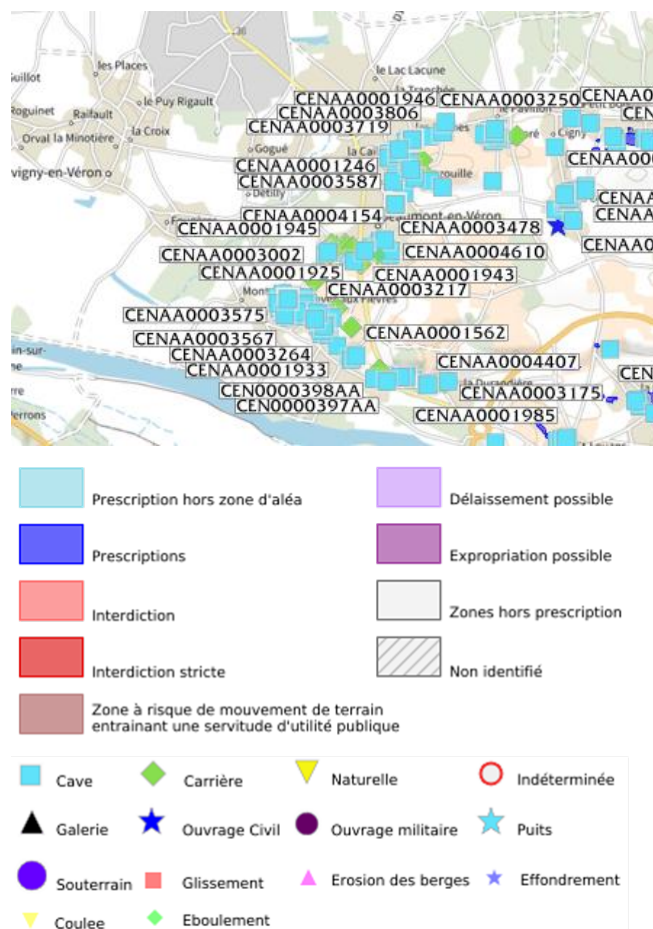
Risque sur la commune **EXISTANT**

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.



Informations détaillées :



PPRN : PER sur la commune Beaumont-en-Véron (37DDT19850003)

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Mouvements de terrain nommé PER sur la commune Beaumont-en-Véron a été prescrit sur votre commune.

Le PPR couvre les aléas suivants :

Mouvement de terrain

Affaissements et effondrements d'origine anthropique (anciennes carrières souterraines, hors mines)

Eboulement ou chutes de pierres et de blocs

Date de prescription : 30/10/1985

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir le règlement complet et l'ensemble des détails du PPR, vous pouvez consulter [La page de détail de ce PPR](#).

Risque de mouvements de terrain sur Beaumont-en-veron



DDRM : **DDRM37**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Mouvement de terrain](#)

2 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE1328613A	Mouvement de Terrain	17/06/2013	23/11/2013
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999

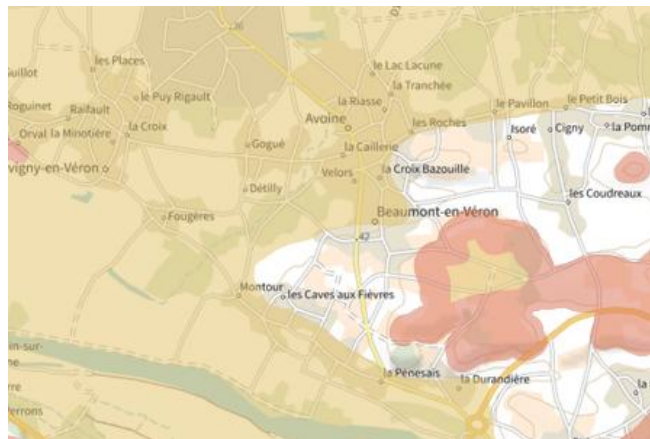
Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m en annexe 1.

Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m en annexe 2.

Risque de retrait gonflement des argiles sur Beaumont-en-veron

Risque sur la commune **IMPORTANT**

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétraction du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



Informations détaillées :



RGA : Échelle règlementaire et obligations associées

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles est de **2/3**.
Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

3 sécheresses classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
IOCE0804637A	Sécheresse	01/07/2005	22/02/2008
IOCE0804637A	Sécheresse	01/01/2005	22/02/2008
INTE0500305A	Sécheresse	01/07/2003	31/05/2005

Risque radon sur Beaumont-en-veron

Risque sur la commune **FAIBLE**

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



Informations détaillées :



RADON : Potentiel radon faible : recommandations et obligations

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **1/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque d'accident nucléaire à proximité sur Beaumont-en-veron

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les installations nucléaires de base (INB) sont des installations qui, de par leur nature ou en raison de la quantité ou de l'activité des substances radioactives qu'elles contiennent, sont soumises à des dispositions particulières en vue de protéger les personnes et l'environnement.



-  Centrale nucléaire de production d'électricité
-  Centrale nucléaire de production d'électricité avec risque iode
-  Gestion des déchets radioactifs
-  Gestion des déchets radioactifs avec risque iode
-  Cycle du combustible
-  Cycle du combustible avec risque iode
-  Activités de recherche
-  Activités de recherche avec risque iode
-  Installation en démantèlement
-  Installation en démantèlement avec risque iode
-  Autres activités industrielles

Informations détaillées :



Campagne iode 2024 et 2025 :

Cette mise à disposition concerne l'ensemble des personnes résidant ou travaillant dans la zone du PPI de l'installation nucléaire, sauf pour les centrales nucléaires EDF où la mise à disposition est limitée à 10km autour de celles-ci. Lien vers le site [santé.fr](https://www.santé.fr).

Le tableau ci-dessous répertorie les installations nucléaires de base à proximité

1 installation(s) nucléaire(s) à proximité

Nom de l'installation	Commune	Exploitant	Risque iode
Centrale nucléaire de Chinon B	AVOINE	EDF	Oui

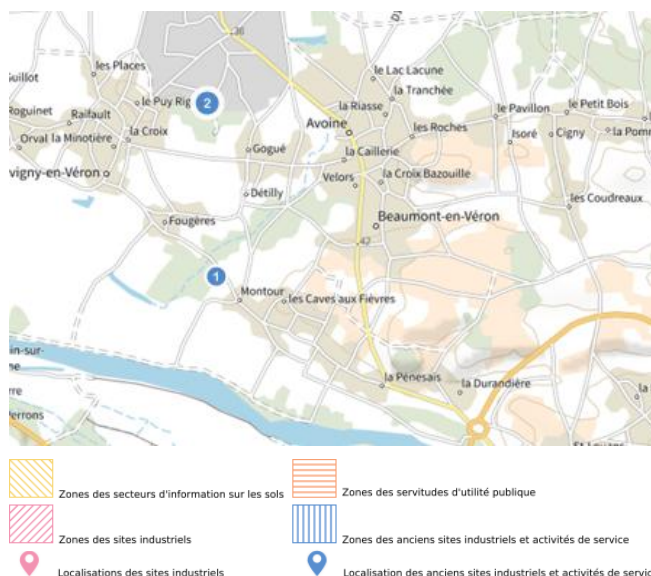
Risque de pollution des sols sur Beaumont-en-veron

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.

Les types de Pollution des sols sur ma commune

- 4 ancien(s) site(s) industriel(s) ou activité(s) de service sur la commune.
La carte des anciens sites industriels et activités de services recense les anciennes activités susceptibles d'être à l'origine d'une pollution des sols. Il peut s'agir d'anciennes activités industrielles ou encore d'anciennes activités de services potentiellement polluantes. La CASIAS ne renseigne aucunement sur l'état de pollution ou non d'un site.



Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 3.

Risque rupture de barrage sur Beaumont-en-veron

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

La rupture d'un barrage peut être une destruction partielle ou totale de l'ouvrage. Elle a pour conséquence une libération soudaine d'une partie de l'eau retenue et entraîne la formation d'une « vague » (onde de submersion) qui se propage vers l'aval. Celle-ci peut avoir pour conséquence une augmentation très rapide du niveau de l'eau à l'aval avec des effets potentiellement destructeurs.

Géorisques ne possède pas de données cartographiques sur ce risque à ce jour

Informations détaillées :



DDRM : **DDRM37**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :
[Rupture de barrage](#)

Annexe 1 : Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m

1 mouvements de terrain recensés dans la commune

Identifiant	Type	Lieu
10700048	Chute de blocs / Eboulement	Champignon " Puits de la Butte "

Annexe 2 : Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m

213 cavités recensées dans la commune

Identifiant	Type	Nom
CEN0000368AA	cave	Site_368
CEN0000370AA	cave	Site_370
CEN0000371AA	cave	Site_371
CEN0000372AA	cave	Site_372
CEN0000373AA	cave	Site_373
CEN0000374AA	cave	Site_374
CEN0000375AA	cave	Site_375
CEN0000376AA	cave	Site_376
CEN0000377AA	cave	Site_377
CEN0000378AA	cave	Site_378
CEN0000379AA	cave	Site_379
CEN0000384AA	cave	Site_384
CEN0000392AA	cave	Site_392
CEN0000397AA	cave	Site_397
CEN0000398AA	cave	Site_398
CEN0000399AA	cave	Site_399
CEN0000400AA	cave	Site_400
CENAA0000169	cave	10 rue des Cinq Pères, parcelle AE174
CENAA0000170	cave	10 rue des Cinq Pères, parcelle AE174
CENAA0000171	cave	10 rue des Cinq Pères, parcelle AE174
CENAA0000172	cave	10 rue des Cinq Pères, parcelle AE174
CENAA0000316	cave	14 rue des trois cheminées, Les Coudreaux, parcelle AK165
CENAA0000814	cave	3 rue du 8 Mai, parcelle AD503
CENAA0001246	cave	6-8 rue de la Vilette, CD118
CENAA0001561	cave	Bérruserie parcelle 153
CENAA0001562	cave	Bérruserie parcelle 156
CENAA0001563	cave	Bérruserie parcelle 162
CENAA0001564	cave	Bérruserie parcelle 165
CENAA0001565	cave	Bérruserie parcelle 166
CENAA0001566	cave	Bérruserie parcelle 178
CENAA0001639	cave	Château de Coulaine
CENAA0001640	cave	Château de Coulaine
CENAA0001641	cave	Château de Coulaine
CENAA0001642	cave	Château de Coulaine
CENAA0001771	cave	Cigny
CENAA0001772	cave	Cigny
CENAA0001925	cave	commune
CENAA0001926	cave	commune
CENAA0001930	cave	commune

Identifiant	Type	Nom
CENAA0001932	cave	commune
CENAA0001933	cave	commune
CENAA0001934	cave	commune
CENAA0001935	cave	commune
CENAA0001936	cave	commune
CENAA0001938	cave	commune
CENAA0001940	cave	commune
CENAA0001941	cave	commune
CENAA0001942	cave	commune
CENAA0001943	cave	commune
CENAA0001944	cave	commune
CENAA0001945	cave	commune
CENAA0001946	cave	commune
CENAA0001971	cave	commune
CENAA0002672	carrière	Coteau de la Roche Honneur
CENAA0002673	carrière	Coteau de la Roche Honneur parcelle 150
CENAA0002674	carrière	Coteau de la Roche Honneur parcelle 162
CENAA0002675	carrière	Coteau de la Roche Honneur parcelle 167
CENAA0002676	carrière	Coteau de la Roche Honneur parcelle 307
CENAA0002677	carrière	Coteau de la Roche Honneur parcelle 470
CENAA0002688	cave	Coulaine parcelle 21
CENAA0002689	cave	Coulaine parcelle 6
CENAA0002690	cave	Coulaine parcelle 651
CENAA0002691	cave	Coulaine parcelle 700
CENAA0002692	cave	Coulaine parcelles 20 et 21
CENAA0002693	cave	Coulaine parcelles 21 et 22
CENAA0002915	carrière	Danzay
CENAA0002916	carrière	Danzay
CENAA0003002	carrière	Grézille
CENAA0003003	cave	Grézille parcelle 413
CENAA0003004	cave	Grézille parcelle 424
CENAA0003005	cave	Grézille parcelles 422 et 423
CENAA0003006	cave	Grézille, parcelle A0411
CENAA0003043	carrière	Isoré, parcelle AK5
CENAA0003052	cave	La Barrière parcelle 515
CENAA0003053	cave	La Barrière parcelle 580
CENAA0003079	cave	La Camisterie
CENAA0003080	cave	La Camisterie
CENAA0003081	cave	La Camisterie
CENAA0003082	cave	La Camisterie
CENAA0003083	cave	La Camisterie
CENAA0003084	cave	La Camisterie
CENAA0003085	cave	La Camisterie
CENAA0003086	cave	La Camisterie
CENAA0003161	cave	La Croix Bazouille parcelle 691

Identifiant	Type	Nom
CENAA0003162	cave	La Croix Bazouille parcelle 693
CENAA0003163	cave	La Croix Bazouille parcelle 702
CENAA0003167	carrière	La Croix de Danzay
CENAA0003174	carrière	La Durandière parcelle 607
CENAA0003175	cave	La Durandière parcelle 614
CENAA0003216	cave	La Haute Rue parcelle 223
CENAA0003217	cave	La Haute Rue parcelle 272
CENAA0003218	cave	La Haute Rue parcelle 277
CENAA0003219	cave	La Haute Rue parcelle 279
CENAA0003220	cave	La Haute Rue parcelle 282
CENAA0003221	cave	La Haute Rue parcelle 283
CENAA0003222	cave	La Haute Rue parcelle 288
CENAA0003223	cave	La Haute Rue parcelle 426
CENAA0003250	cave	La Meslaie
CENAA0003258	cave	La Niverdière parcelle 296
CENAA0003259	cave	La Niverdière parcelle 298
CENAA0003260	cave	La Niverdière parcelle 303
CENAA0003261	cave	La Niverdière parcelle 310
CENAA0003262	cave	La Niverdière parcelle 329
CENAA0003263	cave	La Niverdière parcelle 329
CENAA0003264	cave	La Niverdière parcelles 210 et 511
CENAA0003265	cave	La Niverdière parcelle 325
CENAA0003266	cave	La Niverdière sous la voie communale 301 face à la parcelle 294
CENAA0003267	cave	La Niverdière sous la voie communale 301 face à la parcelle 301
CENAA0003268	cave	La Niverdière sous la voie communale 301 face à la parcelle 302
CENAA0003321	cave	La Rouillerie parcelle 695
CENAA0003324	cave	La Rue Cinq Père
CENAA0003325	cave	La Rue Cinq Père
CENAA0003326	cave	La Rue Cinq Père
CENAA0003327	cave	La Rue Cinq Père
CENAA0003328	cave	La Rue Cinq Père
CENAA0003329	cave	La Rue Cinq Père
CENAA0003330	cave	La Rue Cinq Père
CENAA0003331	cave	La Rue Cinq Père
CENAA0003332	cave	La Rue Cinq Père
CENAA0003333	cave	La Rue Cinq Père
CENAA0003334	cave	La Rue Cinq Père
CENAA0003335	cave	La Rue Cinq Père
CENAA0003336	cave	La Rue Cinq Père
CENAA0003337	cave	La Rue Cinq Père
CENAA0003467	carrière	Le Bourg
CENAA0003478	cave	Le Bourg parcelle 488
CENAA0003479	carrière	Le Bourg parcelle 494carrière du presbytère
CENAA0003480	cave	Le Bourg parcelle 513
CENAA0003481	cave	Le Bourg parcelle 518

Identifiant	Type	Nom
CENAA0003482	cave	Le Bourg parcelle 520
CENAA0003483	cave	Le Bourg parcelle 524
CENAA0003484	cave	Le Bourg parcelle 525
CENAA0003485	carrière	Le Bourg parcelle 531 carrière du district rural
CENAA0003486	carrière	Le Bourg parcelles 686 et 687
CENAA0003503	carrière	Le Bourg, parcelles AD852, 853
CENAA0003506	carrière	Le Bourg, rue de la Roche Bobreau, parcelle 489
CENAA0003508	cave	Le Carroi forêt, parcelle AE635
CENAA0003545	cave	Le Clos Touillaut parcelle 512
CENAA0003548	cave	Le Colombier, parcelles AO404, 403
CENAA0003549	cave	Le Colombier, parcelles AO404, 403
CENAA0003550	cave	Le Colombier, parcelles AO404, 403
CENAA0003551	cave	Le Colombier, parcelles AO404, 403
CENAA0003552	cave	Le Colombier, parcelles AO404, 403
CENAA0003553	cave	Le Colombier, parcelles AO404, 403
CENAA0003554	cave	Le Colombier, parcelles AO404, 403
CENAA0003555	cave	Le Colombier, parcelles AO404, 403
CENAA0003562	cave	Le Cruchon parcelle 313
CENAA0003563	cave	Le Cruchon parcelle 346
CENAA0003564	cave	Le Cruchon parcelle 351
CENAA0003565	cave	Le Cruchon parcelle 364
CENAA0003566	cave	Le Cruchon parcelle 365
CENAA0003567	cave	Le Cruchon parcelle 368
CENAA0003568	cave	Le Cruchon parcelle 392
CENAA0003569	cave	Le Cruchon parcelle 401
CENAA0003570	cave	Le Cruchon parcelle 404
CENAA0003571	cave	Le Cruchon parcelles 332 et 333
CENAA0003572	cave	Le Cruchon parcelles 340, 341 et 369
CENAA0003573	cave	Le Cruchon parcelles 350 et 392
CENAA0003574	cave	Le Cruchon parcelles 361, 362 et 363
CENAA0003575	cave	Le Cruchon parcelles 385, 390 et 393
CENAA0003586	cave	Le Gros Four parcelle 17
CENAA0003587	cave	Le Gros Four parcelles 16 et 17
CENAA0003595	carrière	Le Paradis
CENAA0003659	cave	Le Presbytère, 'Le Bourg', parcelle AD495
CENAA0003664	carrière	Le Puy de la Bâte parcelle 473
CENAA0003716	cave	Les Caves Simonneau parcelle 21
CENAA0003717	carrière	Les Caves Simonneau parcelle 497
CENAA0003718	cave	Les Caves Simonneau parcelle 62
CENAA0003719	cave	Les Caves Simonneau parcelle 659
CENAA0003720	cave	Les Caves Simonneau parcelle 67
CENAA0003721	cave	Les Caves Simonneau parcelle 73
CENAA0003722	cave	Les Caves Simonneau parcelle 84
CENAA0003723	cave	Les Caves Simonneau parcelle 93
CENAA0003724	cave	Les Caves Simonneau parcelles 39 et 43

Identifiant	Type	Nom
CENAA0003725	cave	Les Caves Simonneau, parcelle AE593
CENAA0003728	cave	Les Coudreaux
CENAA0003729	cave	Les Coudreaux
CENAA0003730	cave	Les Coudreaux
CENAA0003731	cave	Les Coudreaux
CENAA0003732	cave	Les Coudreaux
CENAA0003733	cave	Les Coudreaux
CENAA0003734	cave	Les Coudreaux
CENAA0003735	cave	Les Coudreaux
CENAA0003736	cave	Les Coudreaux
CENAA0003737	cave	Les Coudreaux
CENAA0003738	cave	Les Coudreaux
CENAA0003739	cave	Les Coudreaux
CENAA0003740	cave	Les Coudreaux
CENAA0003741	cave	Les Coudreaux
CENAA0003742	cave	Les Coudreaux
CENAA0003759	cave	Les Granderies parcelles 539 et 540
CENAA0003760	cave	Les Granderies parcelles 646 et 540
CENAA0003761	cave	Les Granderies, rue des Granderies, parcelle AE846
CENAA0003762	cave	Les Granderies, rue des Granderies, parcelle AE846
CENAA0003804	cave	Les Roches parcelle 106
CENAA0003805	cave	Les Roches parcelle 108
CENAA0003806	cave	Les Roches parcelle 676
CENAA0003917	carrière	parcelle AD519
CENAA0003930	cave	parcelle AO270
CENAA0003931	carrière	parcelle AO271
CENAA0003977	cave	place de Verdun, parcelles AD493, 494, 495
CENAA0004154	cave	rue de la Villette
CENAA0004169	cave	rue des Cadets, parcelles AE569, 570, 461
CENAA0004170	cave	rue des Cadets, parcelles AE569, 570, 461
CENAA0004175	cave	rue des Caves Simmonneau, parcelle AE55
CENAA0004176	cave	rue des Cèdres, parcelle AD841
CENAA0004189	cave	rue du 08 Mai, parcelle AD605
CENAA0004235	cave	rue du Cruchon, parcelle AO360
CENAA0004302	cave	rue Haute, parcelle AO293
CENAA0004406	cave	Turpenay parcelle 669
CENAA0004407	cave	Turpenay parcelles 636 et 669
CENAA0004607	ouvrage civil	rue des Cinq Père, Ferme Novelli
CENAA0004610	ouvrage civil	Saint Jérôme près des 'Coudreaux', section AL parcelles 101 et 102

Annexe 3 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

4 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3825953	Station-service	En arrêt	
SSP3825112	Station service	Indéterminé	
SSP3824826	Station-service	En arrêt	
SSP3824672	Station d'épuration	Indéterminé	



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les
inondations concernent une très grande
majorité des territoires français.

INONDATION ?

Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la **mairie** sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un **diagnostic** de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre **kit d'urgence 72 heures** avec les objets et articles essentiels
- **PRÉVOYEZ** les dispositifs de **protection à installer** : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une **zone refuge** à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation **OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier

Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTEZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues
- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

Pendant toute la durée de l'inondation



NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :**
loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds**
pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H**
avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Un accident nucléaire peut exposer la population et l'environnement à la radioactivité, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

ACCIDENT NUCLÉAIRE ?

Si vous vivez à moins de 20 km d'une centrale nucléaire :

- **DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE** les brochures d'information éditées par la préfecture et l'exploitant, elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- **RETIREZ VOS COMPRIMÉS d'iode** dans les pharmacies partenaires sur présentation d'un justificatif de domicile
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h** avec les objets et articles essentiels

En cas d'accident nucléaire, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- **METTEZ VOUS À L'ABRI** dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres, coupez la ventilation
- **NE TOUCHEZ PAS AUX OBJETS** qui se trouvent à l'extérieur, notamment les véhicules
- **SI VOUS ÊTES DANS UN VÉHICULE**, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible. Un véhicule n'est pas une bonne protection
- **S'IL PLEUT**, laissez à l'extérieur tout ce qui aurait pu être mouillé par la pluie
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS**, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours
- **PRENEZ DE L'IODE**, uniquement sur instruction du préfet, et sauf contre-indication médicale. Si vous n'avez pas de comprimé d'iode au moment de l'accident, une distribution d'urgence est organisée dans les lieux collectifs définis par le préfet



Pendant toute la durée de l'alerte



RESTEZ À L'ÉCOUTE
des consignes des autorités
(sur la prise d'iode, notamment)



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER
afin de laisser les réseaux disponibles
pour les secours



RESTEZ À L'ABRI,
n'évacuez votre domicile
que sur ordre des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr